

École Sainte Thérèse

12 rue Rivaudeau

85710 CHÂTEAUNEUF

Tel : 02 51 68 26 66

ecole.chateauneuf.85@wanadoo.fr

<http://chateauneuf-stetherese.fr>



- Continuité pédagogique : Et après les vacances ?
- Retour sur l'enquête complétée par les familles.

Bonjour,

L'équipe pédagogique revient vers vous durant ce temps de vacances afin de tenter modestement de fournir quelques réponses aux questions que vous vous posez.

Que va-t-il se passer après les vacances ?

Une nouvelle période d'école à la maison reprendra le 27 avril. Ira-t-elle au-delà du 11 mai ? Rien ne permet de l'infirmier ou de l'affirmer. Notre équipe s'adapte au jour le jour, selon les consignes reçues.

Sachez seulement que nous ne recevons généralement pas de consignes avant que vous en ayez connaissance par voie de presse. Nous vous invitons cependant à faire le tri parmi toutes les informations disponibles en ligne.

Procéderons-nous de la même façon ?

Nous garderons les repères établis durant les 4 semaines précédentes. Les modalités de travail et nos modes de communication resteront sensiblement les mêmes. Une grande part d'entre eux semblent donner satisfaction.

Il est possible que certains enseignants mettent en œuvre des temps avec vos enfants, sous forme de classe virtuelle. Le principe : Vous recevez un lien internet avec un horaire de connexion, et l'enseignant et ses élèves se retrouvent en visioconférence (parfois plus simple à dire qu'à faire). Les modalités (individuel ou petits groupes) et la durée de ces temps d'échange varieront selon l'âge de l'enfant.

Ce mode d'intervention dépendra aussi des moyens dont vous disposez à domicile : ordinateur, tablette.

Chaque enseignant concerné reviendra vers vous pour vous faire part des modalités de mise en œuvre.

Compilation de questions-réponses :

En attendant, voici quelques interrogations relevées dans l'enquête à laquelle 75% des familles ont répondu. Merci pour ces nombreux retours.

Les réponses qui sont proposées, loin d'être exhaustives, vous apporteront peut-être un peu d'aide.

<p><i>Quelle durée de travail pour mon enfant ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ A partir du CP, un enfant peut travailler entre 2 et 4 heures par jour (les jours de classe). Ce temps indicatif est très variable d'un enfant à l'autre, comme cela est le cas dans nos classes. ▪ La durée de chaque activité est mise à titre indicatif. ▪ Attention, 3 h de travail ne signifient pas 3 heures d'activité ininterrompue. Pensez à entrecouper le temps de travail par de courtes pauses.
<p><i>Faut-il tout imprimer ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ N'imprimez les documents que si votre enfant n'a pas d'autre solution que d'écrire dessus.
<p><i>Peut-on avoir des conseils pour faire travailler son enfant ?</i></p> <p><i>Quelles sont les bonnes méthodes pour l'accompagner ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CP-CE1 : les consignes mises sur l'agenda sont plutôt destinées à vous guider, vous les parents. Votre enfant est encore jeune pour être autonome face aux apprentissages. ▪ A partir du CE2, les consignes de travail jointes sont destinées à être utilisées le plus possible de façon autonome. ▪ Lire les consignes avec son enfant, lui faire redire pour s'assurer qu'il-elle a bien compris ce qui est demandé. ▪ Utiliser les liens vers les vidéos pour une approche plus technique. ▪ Possibilité de rechercher d'autres vidéos d'explication pour se faire aider. ▪ Faire remarquer une erreur et demander de la « réparer » sans fournir la réponse mais en donnant un coup de pouce éventuellement. ▪ Lorsque son enfant décroche, faire une courte pause (marcher, s'étirer) et revenir ensuite à l'activité. ▪ Prévoir un lieu dans la maison pour installer son enfant et faire le travail quotidiennement, au calme, sans être dérangé.
<p><i>Faisons-nous bien les choses, nous parents ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Se poser plutôt cette question : mon enfant fait-il bien les choses ? ▪ Cela est difficile mais il faut accepter de ne pas savoir aider son enfant à un moment donné. Ce qui n'est pas possible un jour peut l'être le lendemain ou la semaine d'après. ▪ N'oubliez pas que ce n'est pas votre métier. Agissez simplement en parents.
<p><i>Comment puis-je être appelé-e par l'enseignant ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faites une demande par mail. Vous pouvez donner une rapide description de la difficulté rencontrée. ▪ En fonction de certains retours de travaux, l'enseignant peut aussi vous appeler pour faire le point.
<p><i>J'ai l'impression d'être passé à côté de certaines infos.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pensez à vérifier régulièrement dans vos spams (au moins deux fois par semaine). ▪ Vous en recevez beaucoup, cela n'est pas surprenant.
<p><i>Peut-on avoir plus de travail pour les élèves plus rapides ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rappel, les défis font partie des travaux supplémentaires disponibles. Ils sont facultatifs mais peuvent présenter un intérêt en permettant d'apprendre autrement. ▪ Bien différencier (et identifier) l'obligatoire et le facultatif.
<p><i>Faut-il conserver le travail réalisé sur fiches ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conservez le travail réalisé sur fiches. ▪ L'utilisation des cahiers et fichiers est privilégiée lorsque c'est possible, afin d'éviter des impressions et des fiches en trop grand nombre. ▪ Un porte-documents spécifique peut être dédié et pourra faire l'objet d'un

	<p>tri au retour en classe.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ CP-CE1 : ranger les fiches dans le classeur
<p><i>Dois-je envoyer le travail réalisé pour vérification ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire retour seulement de ce qui est demandé (documents à compléter, documents créés...). ▪ Lorsque les corrections sont fournies (mails, liens ou corrections incluses dans les documents de travail), il n’y a pas lieu d’envoyer le travail réalisé. Assurez-vous que votre enfant n’y a accès qu’après avoir réalisé lui-même le travail ! ▪ N’hésitez pas à demander les corrigés si nous avons oublié de les mettre à disposition. ▪ Attention aux documents envoyés : les formats sont très divers (pdf, jpeg, word, mail...) et ils doivent être exploitables. ▪ Si vous constatez des difficultés importantes, envoyez le document par mail. S’il s’agit d’une photo, veillez à ce qu’elle soit de bonne qualité.
<p><i>Le travail donné peut-il être adapté en fonction de chaque élève ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Déjà très complexe à réaliser en classe, l’adaptation le devient encore plus à distance. ▪ L’utilisation d’outils numérique à distance peut être adoptée pour nous y aider mais cela reste difficile pour les travaux écrits des élèves (que nous essayons de privilégier). ▪ Vous pouvez réduire la longueur d’un exercice si vous estimez qu’il dure trop longtemps ou si une pause devient nécessaire. ▪ Lorsque vous sentez que l’écrit commence à peser, votre enfant peut réaliser certains exercices à l’oral ou en dictée à l’adulte. L’enfant dicte ce que vous devez écrire. ▪ Réaliser une lecture à deux lorsque le texte devient long ou complexe. ▪ En demander un peu plus est aussi possible (par écrit ou sur des sites en ligne du type www.logicieleducatif.fr , app.lalilo.com pour les CP et CE1 des 2 classes)
<p><i>Y aura-t-il une évaluation des acquis ?</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elle sera difficile à envisager de façon classique. ▪ Le travail fourni et réalisé par votre enfant a pour but de conserver des habitudes de travail, de rester en contact avec les apprentissages, d’entretenir des connaissances et, de temps en temps, d’entrer dans de nouvelles notions.

Nous espérons que ces quelques repères vous auront réconfortés.

Bonne suite de confinement, bonnes vacances et bon courage à tous ceux qui travaillent.

Au nom de l’équipe pédagogique,

Xavier BOILEVE